

## Edito du Maire

Le 7 janvier 2017, en présence des Conseillers Départementaux, du Président de la Communauté de Communes du Valois et de Maires des communes voisines, j'ai présenté mes vœux aux habitants de notre commune.

Je réitère donc en mon nom et en celui du Conseil Municipal, nos vœux pour cette nouvelle année. Je vous souhaite à toutes et tous une année riche personnellement et professionnellement, une année pleine de projets, de bonheurs, de moments de convivialité en famille, entre amis et au sein de notre village.

Conformément aux propos développés au cours de cette cérémonie, je rappelle les principaux événements 2016 et précise les perspectives 2017 :

Sans revenir sur le détail des travaux votés par le Conseil Municipal et réalisés en 2016, je souligne : les arbres replantés rue de la Procession, le rond-point réaménagé de la rue des Moulins, les travaux effectués dans notre école (salle de motricité : revêtement de sol et peinture des murs et portes, fenêtres changées dans le couloir et sol refait), l'étanchéité du toit de l'école et de la salle multifonction, le bloc de portes et fenêtres côté cour de la mairie. A noter également la chaussée de la Grande rue refaite par le département avec quelques investissements communaux sur les bouches d'égout.

Je souhaite remercier les associations pour leurs actions et activités au sein de notre commune : la Sauvegarde de l'église, l'Amicale Sportive (football et participation aux festivités du 14 juillet), le Club de l'Amitié, les animations organisées par Fêtez Silly avec toute l'énergie de son Président et de Fabienne Schmittbiel, notre conseillère municipale. Je remercie Cathy Sanchez, également conseillère municipale et Nicole Vigneron pour leurs spectacles théâtraux avec Le Bac à Sable. Je remercie les bénévoles qui permettent le fonctionnement de la bibliothèque (Marie-Christine Darras, Chantal Donatelli, Michèle Naget, Nathalie Lelievre) et bien entendu Laurence Munsch (conseillère municipale) qui en coordonne l'activité. Un grand merci à Danièle Chabot (conseillère municipale) qui organise avec succès le repas annuel et la distribution des colis pour nos anciens.

### Les perspectives 2017 :

En France, les élections présidentielles des 23 avril et 7 mai 2017, les législatives les 11 et 18 juin 2017, les sénatoriales le 24 septembre 2017.

Le recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017, coordonné par Sylvie Terceau ; les recenseurs seront Véronique Marzouk et Armand Fillault.

### Les projets :

L'école : agrandissement des sanitaires des maternelles.

La réfection de trottoirs : les subventions ont été demandées pour les rue Marcel Trumel, rue de Senlis, rue du Stade et une de la portion rue St Jean. Il y a encore des travaux de construction rue des Anglais et rue de St Pathus qui pourraient détériorer les abords, ces rues seront donc prioritaires en 2018.

La route Silly Le Long / Nanteuil Le Haudouin : avec le concours de Laurette Haberer-Muset et de Jean-Paul Bourquin, je mets toute mon énergie pour faire avancer ce dossier. La réalisation devrait intervenir au printemps pour une durée maximum de travaux de six mois.

La reprise des rues privées est en cours (Roses, Peupliers, Acacias, Aulne, Verger, Le Clos des Coutures), je travaille sur ce dossier en collaboration avec Nicolas Corniquet.

Les fils électriques seront remplacés par un seul câble tressé dans la Grande rue. L'éclairage public sera refait dans toutes les rues annexes du village.

Une réflexion sera menée sur les stationnements, rue par rue, en étroite relation avec les riverains.

L'échangeur de la RN2 : la 1<sup>ère</sup> partie a été obtenue avec le concours des Maires des communes voisines et est toujours en ouverture provisoire. L'échangeur de Silly Le Long est planifié pour juillet 2017 (à suivre..).

La fibre optique : j'ai participé, le 8 décembre, à une réunion à Beauvais, suite à notre adhésion (délibération du Conseil municipal du 17 mars 2016). Le calendrier de réalisation de la 2<sup>ème</sup> tranche sera connu au mois de mars et s'étalera jusqu'en 2019.

Des constructions sont à venir rue st Jean (4 pavillons) et sur le domaine de la Seigneurie (12 ou 13 pavillons), ces terrains sont constructibles dans le cadre du PLU voté par la précédente municipalité.

Le 7 janvier, j'ai également rendu hommage et témoigné de la reconnaissance à Guy Couturier, Maire de notre commune de 1977 à 1989. Sous son mandat, avec pour adjoint Hubert Cousin, la 2eme tranche du tout à l'égout et le square (1980) ont été réalisés, la salle multifonction a été construite (livraison en juillet 1986), l'agrandissement de l'école a été lancé le 2 juillet 1985 (l'appel d'offres le 15 mars 1989). Guy Couturier a contribué à l'évolution et à la modernisation de notre village, ce dont je l'ai vivement remercié en votre nom.

Soyez assurés que dans le sillage de mes prédécesseurs et avec l'appui du Conseil Municipal, je mets tout en œuvre pour poursuivre, amplifier la modernisation de notre commune et faire entendre la voix de Silly Le Long auprès des instances décisionnaires.

Bonne année 2017 !  
Daniel Lefranc  
Maire

## Démarches administratives

### Autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale.

Un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs sera mis en œuvre à compter du 15 janvier 2017 dans un objectif de prévention des départs de mineurs vers des zones de conflit.

Ce nouveau dispositif est issu de l'article 49 de la loi n° 2016-731 du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale.

Différent de celui ayant existé antérieurement, ce dispositif n'impacte pas directement les préfetures et les mairies, car les personnes concernées doivent produire elles-mêmes les documents nécessaires. Aucune démarche en mairie ou en préfeture n'est nécessaire.

Aussi, à partir du 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devra présenter les documents suivants :

- une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité ou passeport),
- Une autorisation de sortie du territoire renseignée sur un imprimé CERFA n° 15646\*01 accessible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et signée par un titulaire de l'autorité parentale.
- La photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie.

L'autorisation de sortie de territoire sera exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité.

### Nouvelles modalités de délivrance des cartes nationales d'identité.

Le processus de recueil puis l'instruction des demandes de CNI sera rénové à compter du mois de mars 2017. Il sera dès lors identique à celui en vigueur depuis 2008 pour les passeports :

- les usagers pourront s'ils le souhaitent effectuer en ligne une pré-demande de CNI,
- Ils devront déposer leur demande dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil des données biométriques, dont la liste est ci-dessous
- Les demandes ainsi enregistrées seront télétransmises à un centre d'expertise et de ressources titres implanté à Arras.
- Après instruction du dossier, le CERT procédera à sa validation avant la confection matérielle du titre sécurisé.

Communes de l'Oise les plus proches, disposant de dispositif de recueil :

Creil, Crépy en Valois, Senlis et Nanteuil le Haudouin

## L'Association de la Sauvegarde de l'Eglise

Vous remercie pour l'accueil que vous lui avez réservé lors de son passage pour les calendriers.

Nous vous souhaitons une très bonne année en espérant vous voir nombreux lors de nos prochaines organisations.

**Rendez-vous le dimanche 5 février 2017 pour notre Loto**  
14h30, salle multifonction. Ouverture des portes à 13h30.

Nombreux lots à gagner.

## Fêtez Silly

Vous convie à son assemblée générale  
le 28 janvier à 10h30, salle du Conseil Municipal.

Retenez la date du 9 avril, Fêtez Silly prévoit sa brocante annuelle. De plus amples informations vous seront communiquées sur la page facebook et le site de la commune.

## LE REVEILLON 2016

Organisé par la Commune et Fêtez Silly



Nous étions 101 personnes à fêter le passage à l'année 2017 dans une ambiance conviviale et festive.

Plutôt encourageant !

Nous vous donnons d'ors et déjà rendez-vous le 31 décembre 2018.



## Noël des enfants

Le Père Noël est venu comme chaque année offrir des présents et un spectacle aux enfants de la commune.

Un moment agréable de partage où petits et grands peuvent s'évader pour un instant dans un monde de rêve.



## Nos Aînés

C'est dans une ambiance chaleureuse et amicale que les Aînés de notre commune ont été reçus par la Municipalité lors du traditionnel repas de fin d'année.

Les séniors ont également été destinataires d'un présent, sous forme de colis, marquant cette fin d'année.

**A tous nos administrés, bonne et heureuse année**

